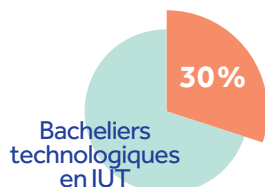
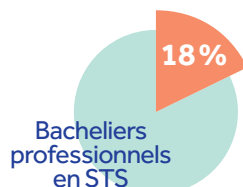


UNE TRANSFORMATION INDISPENSABLE

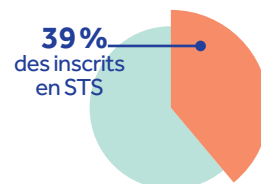
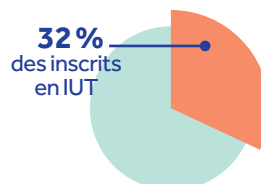
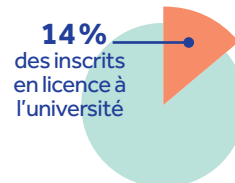


Très peu de bacheliers professionnels et technologiques accèdent aux filières qu'ils privilégient



L'origine sociale des bacheliers conditionne encore trop leur parcours d'études

Les bacheliers issus des catégories sociales les moins favorisées représentent :



Taux de réussite insuffisant en fin de 1^{re} année de licence

40,1%
des étudiants inscrits en licence passent en 2^e année

Trop fort taux d'abandon de la scolarité à l'université à l'issue de la première année en L1
60% des bacheliers professionnels,
50% des bacheliers technologiques et
20% des bacheliers généraux

Inégalité des chances entre les voies générale, technologique et professionnelle du baccalauréat



Une orientation inadaptée, une offre de formation à optimiser



47%

des futurs étudiants expriment des vœux dans 4 licences Staps, droit, Paces et psycho



Un défaut d'accompagnement des futurs étudiants dans la procédure APB

135 216

places vacantes à la fin de la procédure complémentaire 2017



Un effet conjoncturel de la croissance démographique

+ 28 000

futurs étudiants sur APB entre 2017 et 2018



CHIFFRES CLÉS



17 propositions faites par les groupes de travail de la concertation

100 millions d'euros par an de pouvoir d'achat rendu aux étudiants



20 points forts de la réforme

100 millions d'euros par an pour faire baisser le coût de la rentrée dès 2018



2 semaines de l'orientation en terminale pour mieux formuler ses choix

60 000 nouveaux logements étudiants d'ici 2022



2 professeurs principaux pour accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur

L'engagement du gouvernement : **près de 1 milliard** d'euros

➔ 450 millions d'euros du GPI pour transformer le 1^{er} cycle

➔ 500 millions d'euros de moyens supplémentaires au long du quinquennat pour accompagner la réforme



10 vœux maximum pour chaque lycéen



1 directeur des études par champ disciplinaire pour accompagner les étudiants

La suppression de la cotisation sociale étudiante de **217** euros dès la rentrée 2018



MIEUX ACCOMPAGNER LES LYCÉENS DANS LA CONSTRUCTION DE LEURS CHOIX D'ORIENTATION



La communauté éducative apporte un soutien accru aux lycéens

Deux professeurs principaux en classe de terminale

- ➔ coordonnent en binôme l'accompagnement des lycéens
- ➔ préparent une synthèse pour le conseil de classe du 2^e trimestre

Un tutorat peut être proposé en petit groupe

- ➔ pour aider le lycéen dans l'élaboration de son parcours
- ➔ pour l'accompagner dans ses choix d'orientation

Des heures d'accompagnement personnalisé sont consacrées à l'orientation

- ➔ intégrées à l'emploi du temps des élèves



LES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS

Deux semaines de l'orientation pour mieux formuler ses choix

- ➔ organisées dans le lycée en décembre et en février

Le conseil de classe du premier trimestre

- ➔ formule des recommandations

Le conseil de classe du deuxième trimestre

- ➔ examine les vœux d'orientation et contribue aux avis des chefs d'établissement

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un espace en ligne dédié aux élèves de terminale pour

- ➔ comprendre les filières de formation et les compétences attendues
- ➔ découvrir des métiers et des parcours d'insertion professionnelle
- ➔ prendre en compte les contraintes des filières en tension et les opportunités des filières d'avenir

monorientationenligne.fr pour

- ➔ échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs



LE « PLAN ÉTUDIANTS » EN 20 MESURES



Mieux accompagner l'orientation au lycée

1. Deux professeurs principaux en classe de terminale pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études
2. Intégration dans l'année de terminale de deux semaines dédiées à l'orientation pour tous les élèves
3. Examen approfondi par le conseil de classe du projet d'orientation de chaque élève
4. Dialogue renforcé, sous l'autorité du recteur, entre enseignement secondaire et enseignement supérieur
5. Déploiement du dispositif « étudiant ambassadeur »



Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur

6. Suppression de la sélection par le tirage au sort
7. Une nouvelle plateforme plus simple et plus transparente
8. 10 vœux maximum et non hiérarchisés pour éviter les choix par défaut
9. Meilleure connaissance des attendus pour réussir dans la filière souhaitée
10. Prise en compte du profil de chaque lycéen et de ses choix



Une offre de formation post-baccalauréat sur mesure et renouvelée

11. Un « contrat de réussite pédagogique » pour mieux suivre le parcours de l'étudiant
12. Un premier cycle sur mesure, personnalisé et modulable (+ ou - de 3 ans)
13. Renforcement du tutorat et de l'accompagnement des étudiants (nomination d'un directeur des études par champ disciplinaire)
14. Encouragement des nouvelles formes de pédagogie (pédagogie par projet, pédagogie inversée, enseignements par les pairs...)



Des conditions de vie étudiante au service de la réussite

15. Rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la Sécurité sociale dès 2018
16. Fusion des contributions « vie étudiante » pour rendre le système plus lisible
17. Soutien à la mobilité jusqu'à 1 000 euros pour un étudiant qui change d'académie
18. Création de nouveaux centres de santé au sein des universités pour améliorer l'accès aux soins de proximité



Un engagement financier massif de l'État de près d'un milliard d'euros pour accompagner la réforme

19. 450 millions d'euros du Grand Plan d'Investissement pour accompagner la mise en place des nouveaux cursus, la modularisation, la mise en œuvre des contrats de réussite et l'accompagnement personnalisé de chaque étudiant
20. 500 millions d'euros sur l'ensemble du quinquennat afin d'ouvrir des places, de créer des postes dans les filières en tension et de valoriser l'engagement des enseignants dans la mise en place de la réforme

ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

➤ LES GRANDS JALONS



17 juillet 2017

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, engage la concertation portant sur l'accueil et la réussite des étudiants avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement scolaire

juillet-octobre 2017

Mise en place de **11 groupes de travail** qui engagent leur réflexion autour de 5 chapitres :

- accès à l'enseignement supérieur
- ingénierie de l'offre de formation
- renouvellement des pédagogies
- vie étudiante
- filières spécifiques (études de santé, STAPS, psychologie)



19 octobre 2017

Après plus de 55 réunions avec 250 acteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, le rapporteur général de la concertation, Daniel Filâtre, remet à la ministre les conclusions des groupes de travail

30 octobre 2017

Le Plan Étudiants est présenté par le gouvernement

décembre 2017

Début de l'examen par le Parlement du Projet de Loi « Orientation et réussite étudiantes »



15 janvier 2018

Ouverture de la nouvelle plateforme
Suppression du tirage au sort et mise en place d'un comité d'éthique

Rentrée étudiante 2018

Les étudiants intègrent un premier cycle renoué



VIE ÉTUDIANTE

BAISSE DU COÛT DE LA RENTRÉE DÈS 2018

18%

des étudiants exerçant
une activité rémunérée
estiment qu'elle a
un impact négatif
sur leurs études



697 000

étudiants boursiers
en 2016-2017



430 €

mensuels consacrés
au logement,
soit 54% du budget
d'un étudiant

Suppression de la cotisation
de sécurité sociale de

217 €

200 M €
POUR LA RÉUSSITE
DES ÉTUDIANTS

100 M € 100 M €

de pouvoir d'achat
supplémentaire
pour les étudiants

investis dans la
vie étudiante



10 MESURES PHARE EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE



➔ **Vers une aide globale d'autonomie : ouverture du chantier de la simplification des aides**

➔ **Paiement à date fixe des bourses sur critères sociaux**
à partir d'octobre 2018 (paiement anticipé en août pour faciliter la rentrée)

➔ **Des aides spécifiques pour accompagner la mobilité dans l'enseignement supérieur**
dès la rentrée 2018



➔ **60000 nouveaux logements étudiants créés à l'horizon 2022**

➔ **Généralisation du dispositif Visale**, un système de caution locative simple,
gratuit et dématérialisé

VISALE.FR
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

➔ **Un nouveau type de bail encourageant la mobilité étudiante et l'habitat intergénérationnel**
et la création d'un **Observatoire national du logement étudiant** au premier trimestre 2018



**SÉCURITÉ
SOCIALE**

➔ **Rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la Sécurité sociale** dès 2018

➔ **Création de la Conférence de prévention étudiante** à la rentrée 2018

➔ **Rôle renforcé des services de santé universitaires**

➔ **Constitution de 34 centres de santé** fin 2019 (24 actuellement)



60 000

logements étudiants créés en 5 ans

auxquels s'ajoutent **40 391** logements fin 2017 pour arriver à

100 000 nouveaux logements étudiants d'ici fin 2022.



POUR LA RENTRÉE 2018, UNE AUGMENTATION NETTE DU POUVOIR D'ACHAT POUR LES ÉTUDIANTS



AVANT
LA RÉFORME

COTISATION VIE ÉTUDIANTE :
60 €/120 €/150 € POUR LES 1^{er}/2^e/3^e CYCLES

APRÈS
LA RÉFORME



Lucas, 19 ans, étudiant en L1, boursier

Droit d'inscription : 0 €
Cotisation sécu : 0 €
Médecine préventive : 0 €
Montant total : 0 €
+ contribution (facultative)
sport et culture

Droit d'inscription : 0 €
Cotisation sécu : 0 €
Médecine préventive : 0 €
Cotisation vie étudiante : 0 €
Montant total : 0 €

➔ aura son pouvoir d'achat protégé à la rentrée
et aura accès à l'offre sportive et culturelle du campus
sans payer de cotisation supplémentaire.



Prune, 21 ans, étudiante en L3 non boursière

Droit d'inscription : 184 €
Cotisation sécu : 217 €
Médecine préventive : 5,10 €
Montant total : 406,10 €
+ contribution (facultative)
sport et culture

Droit d'inscription : 168 €
Cotisation sécu : 0 €
Médecine préventive : 0 €
Cotisation vie étudiante : 60 €
Montant total : 228 €

➔ gagnera à la rentrée 178,10 € de pouvoir d'achat
et aura accès à l'offre sportive et culturelle du campus
sans payer de cotisation supplémentaire.



Gabriel, 24 ans, étudiant en master non boursier

Droit d'inscription : 256 €
Cotisation sécu : 217 €
Médecine préventive : 5,10 €
Montant total : 478,10 €
+ contribution (facultative)
sport et culture

Droit d'inscription : 240 €
Cotisation sécu : 0 €
Médecine préventive : 0 €
Cotisation vie étudiante : 120 €
Montant total : 360 €

➔ gagnera à la rentrée 118,10 € de pouvoir d'achat
et aura accès à l'offre sportive et culturelle du campus
sans payer de cotisation supplémentaire.

